

Carte 4 : 3^{ème} variante proposée par le 2^{ème} groupe

NOUVELLES OBLIGATION REGLEMENTAIRES

En décembre 2020, la loi d'accélération et de simplification de l'Action Publique a été publiée. Cette loi prévoit une nouvelle obligation pour les porteurs de projets éolien : transmettre le résumé non technique de l'étude d'impact du projet aux communes limitrophes du territoire d'accueil des éoliennes, un mois avant le dépôt du projet. Cette mesure va dans le sens d'une meilleure communication autour des projets éoliens.

USINE DU HAVRE - CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Siemens Gamesa est actuellement en train de construire une usine de fabrication de pales et d'assemblage de nacelles pour la production des éoliennes en mer, sur le port du Havre. C'est un très gros projet industriel en France, puisqu'il va engendrer la création de plus de **750 emplois d'ici 2022**.

Siemens Gamesa vient d'ailleurs de lancer sa première campagne de recrutement avec l'aide de Pôle emploi. **210 postes sont à pourvoir tout au long de l'année 2021**. Les premiers contrats seront signés en juin afin de commencer une longue formation en septembre. D'autres phases de recrutement s'étaleront sur fin 2021 et 2022.

LES DERNIERES ACTUALITES

Campagne de prises de vues retardée

Suite au deuxième atelier de concertation ayant eu lieu le **15 décembre 2020**, cinq points de vue ont été retenus parmi ceux proposés par les membres du groupe de travail. Au total, ce sont donc 40 photomontages qui seront réalisés dans le cadre de l'étude paysagère.

Pour cela, le bureau d'étude Jacquet & Chatillon doit d'abord réaliser la campagne de prises de vues et ceci nécessite une fenêtre météo favorable de plusieurs jours de beau temps. Or, depuis mi-décembre le temps n'est pas clément. Nous guetons donc chaque semaine les prévisions météo afin de pouvoir réaliser les premiers photomontages dès que possible.

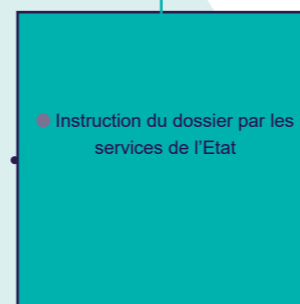
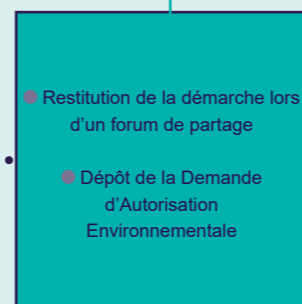
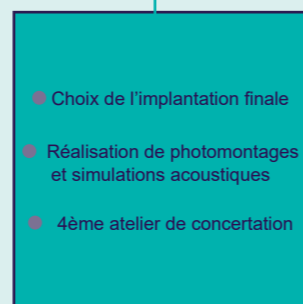


LES PROCHAINES ETAPES

Février/Mars 2021

2^{ème} trimestre 2021

2nd semestre 2021



RAPPEL : SITE INTERNET DEDIE

Vous voulez en savoir plus,
nous contacter et suivre les actualités du projet ?

Rendez-vous sur le site :
<http://eolien-monchot.com>

Lettre d'info.

N°4

Projet éolien sur votre territoire



Projet éolien de la Monchot

Montigny-sur-Vence, Raillicourt et Touligny

Février 2021

INTRODUCTION

Madame, Monsieur,

Voici la 4ème lettre d'information relative au projet éolien de la Monchot. Dans cette lettre, nous partagerons le travail réalisé lors du 3^{ème} atelier de concertation et ce que nous en avons retenu. Ce sera également pour nous l'occasion de vous faire part des dernières actualités et de vous communiquer les grandes étapes à venir sur le projet durant cette année.

Jeremy Gauthier
Chef de projet



RETOUR SUR LE 3^{ème} ATELIER DE CONCERTATION

L'objectif de cet atelier était de donner la parole aux participants afin qu'ils nous partagent :

- Les éléments particuliers de leur territoire à prendre en compte pour implanter les éoliennes, et également,
- Ce qui est important selon eux de prendre en compte dans les choix d'implantation possible du projet.

Répartis en deux groupes, les participants disposaient d'une carte IGN avec différents calques représentant chacun un élément à prendre en compte comme la distance aux habitations, infrastructures routières, lignes électriques, faisceaux hertziens ainsi que des préconisations écologiques et paysagères.

Le 1^{er} groupe a présenté un projet de 4 éoliennes réparties sur l'ensemble de la zone : 3 au Nord-Ouest et 1 au Sud-Est (cf. carte 1). Ce groupe a attaché une attention particulière à limiter les perceptions du projet en disposant les éoliennes derrière des boisements. Il a également cherché à éloigner autant que possible les éoliennes des premières habitations. Il a également porté une attention particulière à ce que l'ensemble des équipements du projet soit réparti sur les 3 territoires.

Le 2^{ème} groupe était plus partagé et a présenté 3 variantes du projet. La première variante est une implantation à 0 éolienne. La deuxième variante est très proche de celle du premier groupe. Enfin, la troisième variante concentre 4 éoliennes dans la partie Nord-Est de la zone du projet. Cette variante est essentiellement motivée par l'éloignement des machines de la vallée de la Vence et par les futurs documents d'aménagement du territoire (atlas paysager des Ardennes).

De tout ce travail, nous retenons les éléments suivants :

- L'importance pour une majorité des participants que ce projet se fasse à 3 communes et que l'ensemble des équipements soit autant que possible réparti sur les 3 communes ;

- L'importance pour tout le groupe de limiter l'impact visuel qui se traduit de manière différente selon les groupes (absence d'éolienne, éoliennes concentrées au Nord-Ouest de la zone de projet ou disposées derrière des bois) ;

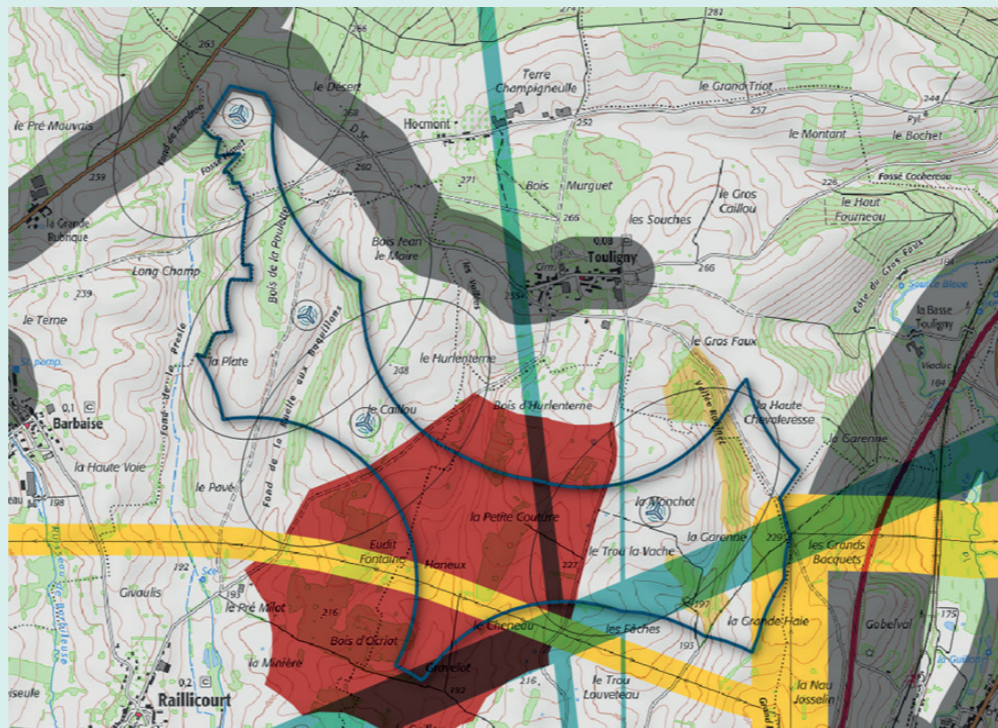
- La volonté de limiter l'impact acoustique autant que possible en s'éloignant des habitations au delà de 800m.

Au terme de cet atelier, nous nous sommes engagés à transmettre les variantes proposées par les deux groupes aux bureaux d'études paysager et écologique afin que les avantages et les inconvénients de chacune de ces variantes soient comparés. Cette comparaison s'effectuera notamment via la réalisation de photomontages dont un depuis la rue Les Epalis à Touligny.

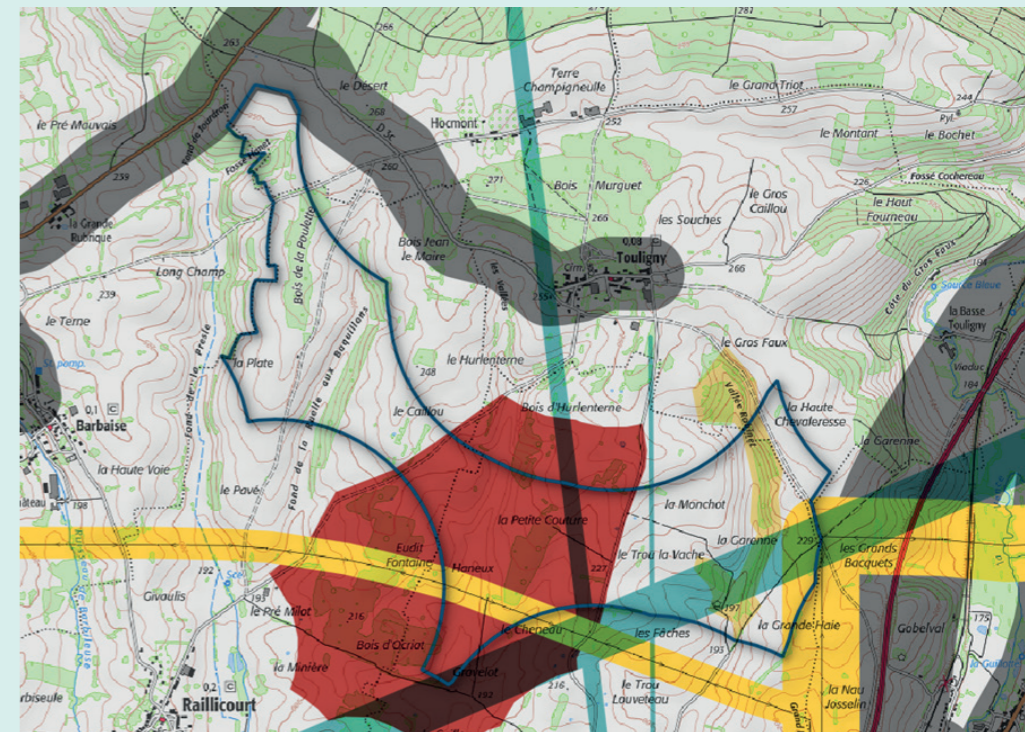
Nous avons également pris l'engagement de contacter les sociétés porteuses des projets éoliens voisins afin que les implantations retenues pour chaque projet soient autant que possible cohérentes entre elles.

Vous pouvez trouver le compte-rendu de cet atelier ainsi que ceux des ateliers précédents sur notre site internet à l'adresse suivante: <http://eolien-monchot.com>

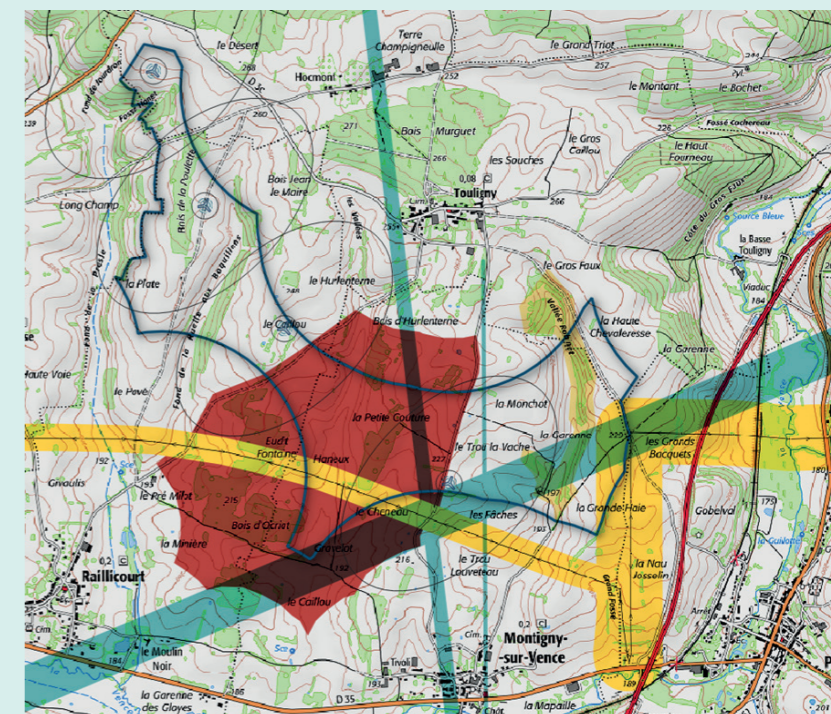
Le prochain atelier aura lieu au mois de mars et aura pour thème : les mesures d'accompagnement.



Carte 1 : 1^{ère} variante proposée par le 1^{er} groupe



Carte 2 : 1^{ère} variante proposée par le 2^{ème} groupe



Carte 3 : 2^{ème} variante proposée par le 2^{ème} groupe